

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal  
de la commune de Rochefort sur Loire

SÉANCE DU 24 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Didier LE GALL, Maire.

Etaient présents : Didier LE GALL, Alain MARGUET, Stéphane LECOMTE, Isabelle ROUSSEAU, Marie Noëlle COCTON, Pascal MANOURY, Sandrine PAPIN DRALA, Julie DURAND, Liv VINCENDEAU, David PERRAULT, Pascal MACE, Pascale GRELET, Melissa MERCIER, Daniel FOUCHARD, Catherine BECQUART-THEBAUD

Absents : GAILLARD Aurélia (pouvoir à Stéphane LECOMTE), MELIS Nicolas (pouvoir à Alain MARGUET), PARVEDY Nicolas (pouvoir à Pascal MACE), Joanne MEIGNANT (pouvoir à Melissa MERCIER)

Secrétaire de séance : ROUSSEAU Isabelle

////////////////////////////////////

**DEL20230124 – 09 – ADRESSAGE : DENOMINATION D'UNE VOIE**

L'article L 2121-29 du CGCT précise que le conseil municipal règle, par ses délibérations, les affaires de la commune. La compétence de la dénomination des lieux publics est donc du ressort de l'assemblée délibérante.

En conséquence, il est demandé au conseil de modifier ainsi la dénomination de la voie nommée rue du Moulin de Chauvigné (voie dénommée ainsi par délibération du conseil municipal n°DEL20220330-09 du 30 mars 2022 dans le cadre de la campagne d'adressage pour le déploiement de la fibre optique) localisée selon le plan de situation annexé.

La commission « Urbanisme, Voirie, Bâtiment », réunie le 10 janvier 2023, a rendu un avis favorable pour procéder à ce renommage.

NOUVELLE DENOMINATION		CARACTERISATION DE LA DENOMINATION	NUMERO DE PLAN ANNEXE
Type de voie	Nom de la voie		
Rue	du chemin rose	Renommage	1

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (3 voix contre, 4 abstentions) :**

- **NOMME** ladite voie conformément au tableur ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,  
Fait et délibéré à Rochefort-sur-Loire, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Didier LE GALL

Convocation du 19 janvier 2023  
Nombre de Conseillers en exercice : 19  
Nombre de Conseillers présents : 15  
Conformément à l'article L. 2121.25 du CGCT, la liste des délibérations a été affichée à la mairie le 30/01/2023.



Accusé de réception en préfecture  
049-214902595-20230124-DEL20230124-09-DE  
Date de télétransmission : 03/02/2023  
Date de réception préfecture : 03/02/2023